

DEPARTEMENT
DES
ALPES MARITIMES

REPUBLIQUE FRANCAISE - Loi du 5 avril 1884 (article 56)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°49/2015

OBJET : BUDGET COMMUNAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Conseillers en exercice : 23

Présents : 16

Excusés : 7

Pouvoirs : 7

Votants : 23

SÉANCE DU 30 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze, le jeudi trente juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 21 juillet 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Laurence MARGAILLAN, Adjoint,
Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Hélène GARDET, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Eric ROMAN, Virginie CHABERT, Jean-Louis MILLO, Annie BARBIER, Jean-François PIOVESANA, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Sylvie DAVILLER qui a donné pouvoir à Laurence MARGAILLAN, Claudine NAVARRO qui a donné pouvoir à Jean-Marie BELLONE, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Colette ZALMA qui a donné pouvoir à Hélène GARDET, Grégory MARCUCCI qui a donné pouvoir à Virginie CHABERT, Aline ZANI qui a donné pouvoir à Jean-Louis MILLO, Théodore PAPPALO qui a donné pouvoir à Emmanuel DELMOTTE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie CHABERT

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'ajustement du budget primitif 2015, il y a lieu de procéder à des changements d'imputation.

Par conséquent, il propose de procéder aux modifications présentées dans le tableau ci-après :

SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Contributions aux organismes de regroupement (Convention Planètes Sciences)	6554	1.000		
Dépenses imprévues fonctionnement	022	-1.000		
TOTAUX		0		

SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Crèche (climatisation)	2313-284	42.000		
Documents d'urbanisme	202	5.000		
Dépenses imprévues investissement	020	-47.000		
TOTAUX		0		

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré :

ADOPTE la décision modificative présentée dans le tableau ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

